



Fiche générateur : Commerçants



Déchets assimilés

Déchets de nature similaire aux déchets ménagers et pouvant être collectés dans les mêmes conditions (caractéristiques et quantité) : ordures ménagères, emballages...
Les structures produisant plus de 10 t/an de biodéchets sont tenues de les faire collecter et traiter séparément.

Pour en savoir plus sur mes obligations
→ Fiche 2



Préparation

Dépend des conditions de collecte du collecteur : les déchets assimilés peuvent être collectés en bacs (fournis par le collecteur ou non), en sacs, dans des bennes...



Modalité de collecte

Collecte par le service public selon les caractéristiques et les quantités produites
Collecte par un prestataire privé



Palettes de manutention usagées

Palettes de manutention usagées

Palettes de bois



Préparation

Dépend des conditions de collecte du collecteur



Modalité de collecte

Collecte dans les déchèteries équipées d'une benne bois
Collecte par un prestataire privé

Suremballages de conditionnement

Cartons et films plastiques



Préparation

Cartons pliés

Dépend également des conditions de collecte du collecteur : compaction ou non, possibilité de mise à disposition de bennes



Modalité de collecte

Collecte sélective

Collecte dans la benne cartons des déchèteries

Collecte par un prestataire privé